



PROGRAMME

**RECHERCHE, INNOVATION &
VALORISATION À L'UL**

2024

**ÉLECTIONS
UNIVERSITAIRES**

EDITO

**Chères collègues, chers collègues,
Chères étudiantes, chers étudiants,**

Les prochaines élections pour le renouvellement des conseils centraux et la présidence de l'Université de Limoges marquent un moment de choix décisif pour l'ensemble de la communauté Unilim. Elles définiront la trajectoire de notre établissement pour les 4 prochaines années.

Le collectif « RESPIRE » s'est constitué avec la volonté de rassembler la communauté universitaire autour d'un projet ambitieux, visant à valoriser notre Université dans tous les domaines. Nous cherchons à fédérer l'ensemble des personnels enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et BIATSS ainsi que nos partenaires institutionnels et socio-économiques, au service de nos étudiantes et étudiants.

Notre projet repose sur des propositions concrètes et réalistes, articulées autour des missions fondamentales de l'université : la recherche et la formation. Nous intégrons également des réflexions et actions en lien avec les enjeux sociétaux et environnementaux actuels, afin de répondre aux responsabilités sociales de l'Université de Limoges, notamment en matière de vie étudiante et de qualité de vie au travail pour les personnels.

Enfin, le collectif « RESPIRE » défend une Université de Limoges engagée en faveur des libertés académiques, et porteuse d'une vision forte d'une université de service public.

Le collectif RESPIRE

RECHERCHE, INNOVATION & VALORISATION À L'UL : UN DYNAMISME À SOUTENIR

L'université de Limoges développe une recherche pluridisciplinaire, dynamique et ambitieuse s'appuyant sur des laboratoires reconnus aux niveaux national et international et soutenant une offre de formation de qualité. L'UL se doit d'accompagner les équipes de recherche en menant une politique incitative, qui garantisse le potentiel recherche de chaque laboratoire pour favoriser une recherche de qualité.

- **Clarifier et simplifier la structuration de la recherche.**
 - **Maintenir l'unité de recherche** (évaluée par l'HCERES) comme entité de recherche de référence, interlocutrice privilégiée de l'UL.
 - **Refonder la politique de dialogue de gestion entre l'équipe présidentielle**, les directions des laboratoires de recherche et les composantes d'enseignements afin de garantir la transparence, l'équité des traitements, le respect d'engagements sur la durée ainsi qu'un dialogue efficace entre recherche et formation.

- **Maintenir et renforcer le potentiel recherche des laboratoires.**
 - **Alléger, en concertation avec les services concernés, les procédures et simplifier les tâches administratives** des chercheurs et enseignants-chercheurs pour leur permettre de se consacrer davantage à leurs travaux de recherche.
 - **Accorder une attention particulière** aux besoins des laboratoires reconnus par de grands organismes de recherche nationaux et internationaux (CNRS, INSERM, INRAE, IRD...) et des unités de recherche dynamiques selon les spécificités de leur secteur.
 - **Construire**, avec la nouvelle Direction Générale des Services, **un projet d'administration** pour soutenir efficacement les laboratoires et les composantes dans le respect des compétences et capacités des services support.

- **Mettre en place une politique d'attractivité visant les chercheurs des grands organismes de recherche nationaux** en s'appuyant sur les dispositifs déployés par les collectivités territoriales.
- **Poursuivre l'accompagnement des doctorants** du recrutement jusqu'à la soutenance en collaboration avec le Collège des Ecoles Doctorales dans la continuité des actions déjà initiées.
- **Favoriser l'articulation entre recherche et formation** au sein des cursus mais également au niveau des orientations stratégiques des laboratoires et des composantes afin de définir une offre de formation cohérente et soutenable.
- **Mettre en place une politique d'incitation et d'accompagnement des chercheurs, enseignants-chercheurs** dans le montage et le suivi des projets de recherche.
 - **Le pôle recherche devra « piloter, articuler et coordonner »** les actions de la Cellule d'Appui aux Projets.
- **Poursuivre et amplifier une politique d'innovation**, en s'appuyant sur les services et dispositifs existants localement : AVRUL, Pôle recherche, Fondation partenariale, CAP.
 - **Accroître la valorisation des activités d'innovation des unités de recherche au travers de l'AVRUL** ; créer sur l'université une structure de valorisation analogue à une SATT mais à l'échelle de notre territoire (proximité, réactivité...) :
 - **Poursuivre les actions de sensibilisation** auprès des chercheurs et enseignants chercheurs afin de transférer les innovations du laboratoire vers la sphère socio-économique.
 - **Poursuivre la sensibilisation des étudiants** (doctorants, masters...).
 - **Gérer de manière opérationnelle et en temps réel les retombées financières** sur les brevets.

- **Poursuivre et renforcer la recherche partenariale** permettant de limiter les risques financiers et d'interagir de manière plus précise avec les acteurs du monde socio-économiques.
 - **Accompagner la recherche de financements pour la maturation** de projets.
 - **Renforcer les synergies recherche avec les partenaires socio-économiques**, en développant :
 - **des chaires** grâce à la fondation partenariale de l'UL.
 - **des programmes recherche et innovation** avec les collectivités territoriales.
 - **un service de l'AVRUL dédié à la valorisation des recherches en santé** entre le CHU et l'UL.
 - **Favoriser l'interaction des chercheurs et enseignants-chercheurs avec la société.**
 - **Poursuivre et consolider les actions de diffusion scientifique** développées à l'UL.
 - **Articuler et mutualiser les actions de diffusion scientifique en Nouvelle-Aquitaine** à l'aide de la CCTNA.
 - **Définir une politique de Campus** afin de promouvoir les différents campus de l'Université pour accroître la visibilité et la lisibilité des acteurs en recherche et en formation de l'UL.
 - **Mise en place d'un groupe de travail** « Structuration, développement et promotion des campus ».
-